

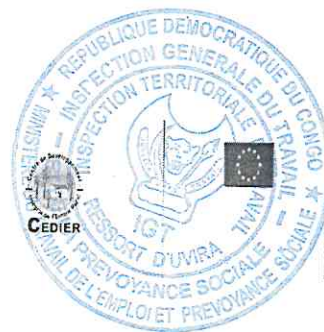
FIL EST
CONSORTIUM
Tuungane kwa Mabadiliko



JUSTICE-PLUS



NRC
EDUCATION, YOUTH &
PARLIAMENTARY AFFAIRS



RELANCE DE L'OFFRE D'APPEL POUR LA FOURNITURE DES MOTOS

PROJET : « TUUNGANE KWA MABADILIKO »

Type de procédure : Attribution concurrentielle avec négociation

N° 05/ CED/NRC/MAT-ROU/CEDIER/2026

Dates et délais

N°	Désignation	Date	Heure
1	Date de lancement de l'appel d'offre	24 juillet 2026	11h ⁰⁰
2	Date limite de soumission de l'offre	07 Août 2026	15h ⁰⁰
3	Délai de validité des offres	15 jours	
4	Date d'ouverture des plis	10 Août 2026	10h ⁰⁰
5	Analyse des offres	10 Août 2026	
6	Période de négociation le cas échéant	11-12 Août 2026	
7	Notification d'attribution du marché prévue	13 Août 2026	
8	Signature du contrat prévue	17 Août 2026	

Résumé du processus d'achat :

Cet appel d'offre a pour objet de sélectionner une société/ entreprise de vente des motos pouvant fournir à CEDIER trois motos neuves YAMAHA AG100 avec casque.

1. À propos du Centre de développement intégral de l'enfant Rural « CEDIER »

CEDIER asbl est une organisation congolaise sans but lucratif de droit congolais créée en 2005 dans le but de sauver de vie de la population civil des différentes communautés affectées par les conflits armés. Sa mission est de promouvoir le droit de l'enfant rural par son encadrement et sa protection.



Son rayon d'actions est sur toute l'étendue de la république démocratique du Congo. A cet effet, CEDIER mène des interventions dans le domaine de la Santé, Wash, Violences Sexuelles, Sécurité Alimentaire, protection de l'enfant et générale, l'encadrement socio professionnel et Urgences dans la Province du Sud Kivu plus précisément dans les Territoires d'Uvira, Walungu et Kabare, Kalehe et vers d'autres territoires en fonction des besoins et disponibilité des ressources.

2. À propos du projet

Dans le cadre de Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des personnes impactées par les déplacements dans les provinces de l'Ituri, du Nord Kivu et du Sud Kivu ; en consortium avec NRC (Lead), Justice plus et Pole institute sous le financement de INTPA /UE, CEDIER mène le projet dénommé « TUUNGANE KWA MABADILIKO' pour une période de 30 mois soit du 01 Janvier 2026 jusqu'au 10 juin 2028 dans le cadre du programme Fonds pour les initiatives locales à l'Est de la RDC ' FIL Est).

Ce projet prévoit, dès le début de leur mise en œuvre l'achat de 3 motos YAMAHA AG100 neuves à utiliser afin d'assurer la mobilité des équipes sur terrain dans le cadre de la mise en œuvre et la supervision rapprochées, le suivi des activités et le transport dans nos zones d'intervention (Kabare, Kalehe, walungu, Uvira, Fizi, Idjwi, Mwenga et Shabunda) dans la province du Sud Kivu.

3. Description des services / biens

Type de service : Fourniture de 3 motos neuves de la marque YAMAHA AG100.

Cet appel d'offres a pour objet de sélectionner une société / entreprise de vente des motos pouvant fournir à CEDIER 3 motos neuves YAMAHA AG100 avec les caractéristiques suivantes :

- Energie : Essence
- Architecture : Monocylindre
- Injection : Carburateur
- Cylindre : 1
- Disposition du moteur : Vertical
- Boîte de vitesses : Manuel
- Type de châssis : Semis-double berceau (courte)
- Matériaux du châssis : Acier
- Nombre de vitesse : 4
- Capacité du réservoir d'essence : 10 litres
- Garantie de 24 mois ou 50.000 km

Les quantités sont les suivantes :

Description	Fréquence	Unité	Total
Moto YAMAHA AG100	1	Moto	3

a. Offres alternatives

Les offres alternatives ne sont pas acceptées.

b. Division en lots

Les articles/services ne sont pas divisés en lots.

c. Sous-traitance

Les offres de sous-traitances ne seront pas acceptées.

4. Processus de soumission du dossier d'offres

Cette procédure est une attribution concurrentielle avec négociation.

Les offres sous forme électronique seront envoyées aux adresses suivantes :

Téléphone : (+243) 9997723817, 0975431316 référence suivante
« Attribution concurrentielle avec négociation N° 05/
CED/NRC/MAT-ROU /CEDIER/2026 »

Dates et délais

Ces dates sont fixées par l'ONG ET BAILLEUR., toute offre soumise après la date limite de soumission ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des offres.

a. Forme de l'offre

Le dossier doit contenir les documents suivants :

- RCCM, ID NATIONALE, PREUVE DE REGULARITE FISCALE DE LA DGI,
- PREUVE DE COTISATION CNSS et AFFILIATION ONEM, NUM IMPÔT
- IDENTITE BANCAIRE, ELEVE DE COMPTE, CARTE D'ELECTEUR

Les offres doivent être conformes aux exigences formelles de ces TDRs, les offres suivantes seront exclues du processus d'appel d'offres :

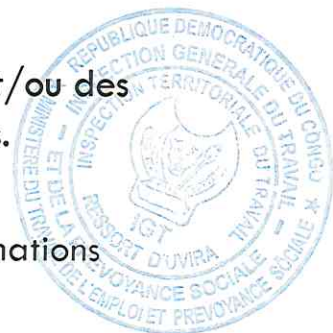
Le dossier doit contenir les caractéristiques des motos, les modalités de la garantie offerte, le service après-vente, le délai de livraison et les documents suivants :

- L'offre signée par la personne responsable, comprenant la date de validité de l'offre, la marque et le modèle des motos et le pays de provenance ;

Les offres doivent être conformes aux exigences formelles de ce TDR, les offres suivantes seront exclues du processus d'appel d'offres :

- Les offres reçues après la date limite de soumission
- Les offres dans lesquels une entrée effectuée par le soumissionnaire fait l'objet d'un doute raisonnable

- Les offres dans lesquelles des modifications et/ou des ajouts ont été apportés aux documents fournis.
- Les offres sans prix
- Les offres ne comprenant pas toutes les informations demandées sur les produits



Si le dossier de l'offre est incomplet :

Le soumissionnaire sera appelé à soumettre tout document manquant et ainsi à compléter son offre dans les 3 jours après notification. Si après ce délai, le dossier d'offre est toujours incomplet, l'offre sera exclue du processus d'évaluation.

Tous les documents relatifs à l'évaluation économique de l'offre sur la base des critères d'attribution doivent être soumis avant la date limite de soumission et ne peuvent pas être déposés après cette date. Tout dossier ne comportant pas ces documents sera exclu du processus d'évaluation.

b. Instructions pour le soumissionnaire

- Toute la correspondance et les documents relatifs à la procédure d'appel d'offres, au contrat et aux rapports doivent être rédigés en français
- Toutes les offres peuvent être soumises sous forme électronique et en dur aux adresses suivantes : RDC, Sud-Kivu, Ville d'Uvira, Commune de Kalundu, Q. Kimanga, Av. des pionniers ou DRC, Sud-Kivu, Ville de Bukavu, Commune d'Ibanda, Q. Nyalukemba, Av. Cecile
- Téléphone : +243 9997723817, 0975431316
- E-Mail : cedierorg2008@yahoo.fr , dorcsakonkwa91@gmail.com avec la référence : Attribution concurrentielle avec négociation à l'offre **N° 05/ CED/NRC/MAT-ROUCEDIER/2026 »**
- Tous les documents et informations donnés par les soumissionnaires doivent être clairs et sans aucune ambiguïté.

a



- Veuillez envoyer toutes vos questions et demandes de renseignements par appel téléphonique ou par E-mail aux adresses suivantes : iragikaz@gmail.com et +243 990456212
- Afin d'éviter un traitement préférentiel, toutes les questions reçues avant la date limite de soumission ainsi que leurs réponses seront transférés à tous les autres soumissionnaires.
- Le prix de l'offre doit être indiqué en USD.
- Les prix doivent inclure les détails suivants : prix des motos, taxes, frais de dédouanement et de transport, etc.
- Le soumissionnaire peut retirer et modifier son offre à tout moment jusqu'à la date limite de soumission. Toutes les offres ayant été soumises au moment de cette date sont cependant évaluées une après l'autre.
- Les modifications et ajouts aux documents, en particulier la description du service et les conditions contractuelles ne sont pas autorisées. Cela s'applique en particulier aux propres modalités générales du prestataire.
- CEDIER se réservent le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler le processus d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir de ce fait aucune responsabilité envers le soumissionnaire concerné.

5. Processus d'évaluation

Critères d'attribution

L'évaluation et l'attribution se feront sur la base des critères de qualité-prix suivants :

N°	Description	Nombre de points en %
1	Prix	60
2	Délais de livraison	5



N°	Description	Nombre de points en %
3	Période de garantie de plus de 12 mois	5
4	Capacité de préfinancement	15
5	Mode de paiement	5
6	Etre en ordre avec les services étatiques	10

Le soumissionnaire retenu sera informé par une notification d'attribution du marché que son offre a été acceptée. C'est par cette notification d'attribution, que le contrat est conclu et prend juridiquement effet.

6. Modalités et conditions

a. Le contrat

En soumettant votre offre, vous acceptez ses conditions. Des conditions contractuelles divergentes, concernant par exemple les modalités de paiement etc. sont inadmissibles et entraînent l'exclusion de l'offre. La conclusion du contrat se fait à l'attribution de l'offre. La signature du contrat, effectuée après l'attribution de l'offre, est simplement une formalité.

b. Livraison

Lieu de livraison est à Uvira, Ville d'Uvira, Sud Kivu, RD Congo ou un endroit que CEDIER pourra indiquer en accord avec le soumissionnaire retenu. Le soumissionnaire retenu est responsable des risques de transport jusqu'au lieu de livraison.

c. Conditions de paiement

Les conditions de paiement et la devise (USD) sont variables en fonction de l'origine du soumissionnaire.

d. Annulation ou modification de la procédure

Les TDRs ou les délais peuvent être sujets à des modifications à tout moment, ce qui inclut un retour à un état antérieur de la procédure.

Une annulation, un retour à un état antérieur ou une modification de la procédure sont possibles à tout moment et peuvent se produire par exemple si :

- La procédure d'appel d'offres n'a pas abouti, par exemple, si aucune offre valable sur le plan qualitatif ou financier n'a été reçue ou s'il n'y a pas eu de réponse du tout,
- Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement modifiés,
- Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rends l'exécution normale du projet impossible ou que toutes les offres techniquement conformes dépassent les ressources financières disponibles,
- Des irrégularités ont été constatées concernant la procédure, en particulier si ces irrégularités ont empêché une concurrence équitable,
- Un changement des exigences des autorités octroyant des subventions rend nécessaire un ajustement ou une annulation de la procédure.

En cas d'annulation de la procédure, CEDIER en informera les soumissionnaires si l'annulation a lieu avant l'ouverture des offres.

En aucun cas, notre organisation et le bailleur ne sont pas responsables des dommages, quel que soit leur nature (notamment des pertes de profit) dû à la modification ou l'annulation de l'appel d'offres, même si la possibilité de dommages a été portée à l'attention de CEDIER.

Uvira, le 24 Juillet 2026

Pour CEDIER



AUGUSTIN TITI RUTANUKA
Coordinateur

